



Valérie Assan, *Les Consistoires israélites d'Algérie au XIX^{ème} siècle: L'alliance de la civilisation et de la religion* (Paris: Armand Colin, 2012).

Docteur en histoire, Valérie Assan est spécialiste de l'histoire des Juifs d'Afrique du Nord et de France. Sa thèse a été publiée en 2012 chez Armand Colin sous le titre *Les Consistoires israélites d'Algérie au XIX^{ème} siècle: "l'alliance de la civilisation et de la religion"*. Auparavant, elle avait publié en collaboration avec plusieurs auteurs le *Dictionnaire biographique des rabbins et autres ministres du culte israélite 1807-1905* chez Berg International (2007) et coordonné avec André Kaspi *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, paru en 2010 chez Armand Colin. Elle travaille actuellement sur la politique française de la nationalité et de la citoyenneté en direction des minorités en Méditerranée au XIX^{ème} au XX^{ème} siècle.

Le judaïsme et la société juive d'Algérie ont connu au XIX^{ème} siècle une modernisation et une laïcisation de grande ampleur qui n'avait pas encore fait l'objet de recherche historique proposant une synthèse de ces transformations. C'est cet important travail qu'a réalisé Valérie Assan avec cet ouvrage de près de 500 pages qui prend en écharpe l'histoire des consistoires israélites d'Algérie depuis leur création par l'ordonnance royale de 1845 jusqu'à leur disparition en 1905 du fait de la loi de séparation des églises et de l'État en passant par le décret de naturalisation collective du 24 octobre 1870 connu sous le nom de décret Crémieux. L'étude des archives (ministérielles, départementales, locales et consistoriales) éclaire le fonctionnement de l'administration consistoriale, ses relations étroites avec le Consistoire central des israélites de France et les autorités françaises à différents niveaux (préfets, municipalités, gouvernement général).

Le livre retrace la genèse, la mise en place et l'évolution des consistoires d'Algérie. V. Assan évoque l'histoire des consistoires au XIX^{ème} siècle, une histoire reclassée dans son contexte algérien et métropolitain. Les juifs de métropole s'étaient intéressés de très bonne heure aux juifs d'Algérie qu'ils voulaient émanciper, on disait à l'époque "régénérer," de la même façon que la France l'avait fait pour eux en suivant l'esprit des Lumières à l'époque de la Révolution, puis ensuite sous l'Empire. En 1842, une mission formée de Jacques Altatas et Joseph Cohen étaient revenue d'Algérie avec un tableau de la situation des juifs et du judaïsme dans la colonie qui mettait en avant le besoin d'organiser et de moderniser sur le modèle métropolitain une communauté encore très marquée par sa situation d'avant 1830. Ce travail aboutit, à la demande du Consistoire central des israélites de France, à l'ordonnance du 9 novembre 1845 qui créa un système consistorial identique à celui de la France: un consistoire central à Alger, un consistoire provincial à Oran et un autre à Constantine.

Ce travail de modernisation et d'émancipation des juifs ne fit pas que des heureux nous dit Valérie Assan: une bonne partie des militaires et de la société coloniale restaient hostiles aux juifs d'Algérie, les rabbins locaux et certains notables juifs voyaient avec déplaisir diminuer leur ascendance sur leurs coreligionnaires. De leur côté, les juifs de France jugeaient les juifs d'Algérie avec les mêmes yeux critiques que les autres métropolitains et dictèrent leurs réformes. Mais les rabbins alsaciens imposés en Algérie par le Consistoire central et qui étaient totalement étrangers au judaïsme algérien eurent des difficultés à mettre en oeuvre leur "mission civilisatrice" à laquelle s'opposait la mauvaise volonté de nombreux coreligionnaires. Mais ils purent bénéficier d'une certaine coopération de l'ensemble des élites locales très favorables à la francisation quand elle ne se traduisait pas de trop près par la main mise du judaïsme français sur le judaïsme d'Algérie. Ceci s'accompagna de querelles internes aux communautés qui se terminèrent parfois par le départ des rabbins de métropole.

Valérie Assan montre comment le système consistorial a été le fer de lance de la régénération qui prenait la forme d'une occidentalisation à la française touchant tous les aspects de l'existence, des vêtements à la langue et aux cérémonies, de l'administration à la religion, de l'éducation des jeunes à la vie sociale et politique; soit une fusion recherchée au sein de la société française qui impliquait une prise de distance avec les rabbins locaux. Le livre fait émerger au fil des pages de nombreuses figures de notables et de rabbins, le rabbinat étant la pièce maîtresse de l'organisation consistoriale. Ce personnel consistorial, présenté avec une approche prosopographique, comprenait des rabbins français et locaux et des laïcs dont l'auteur montre la place et le rôle respectifs dans le judaïsme et les relations, parfois tendues, entre eux. Elle

met ainsi en valeur les personnalités et le mode de fonctionnement d’une institution qui œuvre à la modernisation et à l’émancipation progressives d’une société encore très tournée vers la tradition, elle en indique aussi les limites puisque les juifs d’Algérie parvinrent en fin de compte à adapter la modernisation selon leurs vues, une partie des traditions religieuses restant notamment en vigueur.

Un dernier chapitre est réservé au traitement de la “crise antijuive” des années 1895-1898, qui déclina jusqu’en 1902 à un rythme différent selon les endroits. Ces années sont traversées par les fureurs de la foule, les violences, le laisser faire de l’armée et de la police. Des municipalités antijuives sont installées dans de nombreuses villes d’Algérie—l’antijuif Max Régis devient maire d’Alger à l’âge de 25 ans—, quatre députés, dont Édouard Drumont à Alger, sont élus pour quatre ans en 1898 sur un “programme anti-juif.” Cette époque de troubles coûta cher à l’Algérie politiquement et économiquement, et pour peu de résultats, les mesures antijuives étant annulées par l’État français. Pendant cette période difficile, les dirigeants des Consistoires luttèrent avec opiniâtreté contre toutes les injustices commises par les antisémites et contre les difficultés économiques qu’elles entraînaient pour les Juifs de la colonie.

Geneviève Dermenjian

Chercheure associée à l’UMR Telemme